

questions  
de communication

## Questions de communication

19 | 2011  
Annoncer la mort

---

Jacques Walter, coord., « Faux témoins » |  
Béatrice Fleury, coord., « L'aveu »

Témoigner. Entre histoire et mémoire, 106, 2010 | Témoigner. Entre  
histoire et mémoire, 107, 2010

Yeny Serrano

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/2805>  
ISSN : 2259-8901

### Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

### Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2011  
Pagination : 340-344  
ISBN : 978-2-8143-0084-2  
ISSN : 1633-5961

### Référence électronique

Yeny Serrano, « Jacques Walter, coord., « Faux témoins » | Béatrice Fleury, coord., « L'aveu » », *Questions de communication* [En ligne], 19 | 2011, mis en ligne le , consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/2805>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

---

# Jacques Walter, coord., « Faux témoins » | Béatrice Fleury, coord., « L'aveu »

Témoigner. Entre histoire et mémoire, 106, 2010 | Témoigner. Entre histoire et mémoire, 107, 2010

Yeny Serrano

---

## RÉFÉRENCE

Jacques Walter, coord., « Faux témoins », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, 106, 2010, 234 p.  
Béatrice Fleury, coord., « L'aveu », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, 107, 2010, 200 p.

- 1 En 2010, la revue pluridisciplinaire de la Fondation Auschwitz (Bruxelles) a consacré deux livraisons qui, dans la problématique de la construction de l'histoire, prennent part à travers la mémoire des acteurs et de leurs descendant-e-s : les *Faux témoins* (n° 106) et *L'aveu* (n° 107). Coordonnés par Jacques Walter, directeur du Centre de recherche sur les médiations, et Béatrice Fleury, directrice adjointe du même centre, ces deux dossiers s'avèrent particulièrement intéressants pour comprendre comment, pourquoi et avec quelles conséquences un faux témoignage peut s'imposer et « faire histoire » et comment l'aveu résulte du rapport d'une personne à son passé. La trentaine de contributions se réfèrent non seulement à la Seconde Guerre mondiale et au génocide juif, mais également à d'autres cas plus récents. Dans ces derniers, la mémoire des faits violents est construite ou reconstruite d'une manière qui influence la version imposée de l'histoire des sociétés concernées.
- 2 Trois interrogations principales sont abordées dans le premier volume. Premièrement, comment et pourquoi un faux témoignage peut être reçu comme un témoignage authentique et participer ainsi à la construction de la mémoire ? Pour Alexandre

Prstrojevic (pp. 23-38), dans certains cas, comme dans les trois textes fictionnels qu'il a analysés – *Yossel Rakover s'adresse à Dieu* (Zvi Kolitz, 1946), *L'Oiseau bariolé* (Jerzy Kosinski, 1965) et *Fragments. Une enfance 1939-1948* (Binjamin Wilkomirski, 1995) –, la matérialité des textes ne suffit pas à rendre explicite leur caractère fictionnel, car « un texte est ce que le lecteur en fait » (p. 37). De plus, les vraisemblances biographique, historiographique et culturelle ont favorisé, dans ces trois cas, une lecture de ces textes en tant que des véritables témoignages. Dans le cas évoqué par Aminata Niang et Sylvie Thiéblemont-Dollet (pp. 97-112), c'est essentiellement le manque d'informations résultant de la censure, comme celle opérée par les autorités coloniales françaises au Sénégal, qui explique la réception du film *Camp de Thiaroye* (Ousmane Sembène, 1988) comme un document reconstituant la mutinerie des tirailleurs et la répression des autorités coloniales survenues en 1944. D'ailleurs, l'absence d'information, l'occultation des faits et la censure des autorités sont également les raisons avancées par Estrella Israel et Marilda Azulay (pp. 55-76) pour expliquer l'imposture d'Enric Marco en Espagne. En effet, ce dernier, dès la fin des années 70, et pendant presque 30 ans, s'est approprié des souvenirs des « vrais » témoins pour les énoncer publiquement comme faisant partie de son propre vécu. Le cas du docu-fiction *14-18, le bruit et la fureur* (Jean-François Delassus, 2008), analysé par Julien Mary (pp. 113-126), met en évidence le manque de clarté dans le contrat de lecture proposé aux récepteurs. Ce manque peut induire une lecture « erronée » d'un document de fiction fondé sur des faits réels et faisant appel à des « vrais témoins ». Si, dans ce cas, précise l'auteur, le documentaire a été présenté dès le début comme un témoignage fictif, la nature construite des images utilisées et les débats des historiens autour des faits traités n'ont pas été explicités, laissant supposer qu'il s'agissait de « la » version de l'histoire de la Grande Guerre.

- 3 La deuxième interrogation à laquelle ce dossier cherche à répondre est celle de savoir quelles peuvent être les conséquences et le pourquoi du dévoilement d'un faux témoignage ? Trois cas sont analysés dans cette perspective : celui de Zvi Kolitz, auteur de *Yossel Rakover s'adresse à Dieu* par Bernard Dan (pp. 39-54) et ceux évoqués ci-dessus du Suisse, Binjamin Wilkomirski, par Alexandre Prstrojevic (pp. 23-38) et de l'espagnol Enric Marco par Estrella Israel et Marilda Azulay (pp. 55-76). Si, dans le premier cas, le dévoilement n'a pas porté préjudice à la réputation de l'auteur – d'ailleurs, Zvi Kolitz n'était pas le responsable de la diffusion de son texte comme un témoignage authentique –, les deux autres montrent comment les intentions de celui qui énonce un faux témoignage sont prises en considération par la société pour le juger. Outre les répercussions sur l'image de l'auteur du faux témoignage, le dévoilement entraîne également des conséquences pour la société et son histoire, comme dans le cas d'Enric Marco où son imposture a été mise à profit par les négationnistes et révisionnistes espagnols. Le texte d'Alpha Ousmane (pp. 127-148) cherche à répondre à une troisième interrogation : comment une production discursive peut être manipulée pour qu'elle fonctionne comme un « vrai » témoignage ? Pour cela, il rend compte du cas de « témoignages de fidélité » organisés par le régime de Sékou Touré en Guinée qui, dans les années 70, a contraint des personnes détenues à avouer des faits qu'elles n'ont pas commis. Cependant, la problématique de cet article trouverait une meilleure place dans le dossier sur l'aveu dans lequel Alpha Ousmane a également publié un article portant sur les mêmes événements. En effet, la différence entre l'aveu et le faux témoignage n'est pas clairement établie par l'auteur. Dans sa seconde contribution, Alpha Ousmane semble définir l'aveu comme un témoignage sous influence extérieure. Au lieu de discuter et d'analyser ces deux problématiques, son objectif consiste à dénoncer une mémoire

manipulée par un régime totalitaire, sans pour autant rappeler que ces pratiques ne sont pas exclusives aux régimes totalitaires, comme le montre l'ouvrage coordonné par Rolland Denis, Didier Georgakakis et Yves Déloye (*Les républiques en propagande. Pluralisme politique et propagande : entre déni et institutionnalisation XIXe-XXIe siècles*, Paris, éd. L'Harmattan, 2006). En sus, on aurait aimé avoir plus de précisions méthodologiques, notamment en ce qui concerne le corpus : a-t-il pris « toutes » les dépositions de ces comploteurs ? Sont-elles disponibles dans leur intégralité ? Qui les archive ? De la même manière, la contribution de Jacques Walter (pp. 77-96) qui se réfère à une nouvelle et à un roman d'Arthur Conte (*Les Impitoyables*, 1946 et *Au-delà de la montagne*, 1948), semble développer une problématique plus proche du dossier sur l'aveu que sur celui relatif aux faux témoins. Effectivement, et comme l'auteur le précise, dans le cas d'Arthur Conte, il ne s'agit pas à proprement parler d'un faux témoignage, mais d'une sorte de non-témoignage. Se sentant coupable, Arthur Conte « refuse » d'avouer les raisons de son internement en tant que STO dans le camp de la Gestapo de la Neue Bremm. Ainsi fait-il un travail de gestion de son passé à travers un personnage fictif, qui lui permet, selon l'auteur, de rendre dicible son parcours de détenu, quitte à rendre moins visible celui de STO (p. 79). En raison de la difficulté qu'Arthur Conte a d'accepter son passé, Jacques Walter a consacré plusieurs articles à ce cas complexe qui répondrait aussi à l'objectif posé dans la livraison sur l'aveu qui analyse comment ce dernier, censé dire le vrai, peut s'en éloigner (p. 13) et comment il atteste du rapport qu'un groupe ou une personnalité entretient à son passé et à son avenir (p. 8).

- 4 Les trois articles de la section « varies » du dossier sur les faux témoins questionnent l'histoire de l'Holocauste. Dominique Schröder (pp. 173-188) se pose la question de savoir pourquoi certaines personnes ayant vécu dans des camps nazis ont tenu des journaux intimes. Trois explications sont avancées : les journaux intimes représentent un moyen pour affirmer son identité, ils donnent du sens à l'expérience vécue et ils constituent un acte de résistance. En tant que textes narratifs, les journaux intimes ont une valeur différente à celle des autobiographies car ils sont écrits dans un contexte de contiguïté temporelle avec les faits, alors que les autobiographies résultent de l'écriture du passé dont on se souvient. À ce sujet, les recherches récentes montrent à quel point le cerveau est capable de construire de « faux souvenirs » (Laney Cara, Loftus Elizabeth, « Traumatic memories are not necessarily accurate memories », *Canadian journal of psychiatry*, vol. 50, n° 13, 2005, pp. 823-828), d'où l'intérêt de s'intéresser également aux récits écrits à l'époque des faits. Andreas Jany, quant à lui (pp. 189-202), a cherché à comprendre pourquoi l'association judéo-allemande, *Deutsche Vortrupp* – jeunes juifs conscients de leur germanité (1933-1935) – sympathisait avec le mouvement national-socialiste. Il avance comme explication une imbrication du mouvement de jeunesse allemande, de la communauté juive allemande et de la « révolution conservatrice » qui combattait les forces sionistes, marxistes et libérales. Enfin, l'interview faite au professeur Michael Rothberg par Fransiska Louwagie et Pieter Vermeulen (pp. 151-167) propose une réflexion intéressante pour conclure ce dossier. Le professeur part du constat que le récit qui s'est imposé sur le génocide juif influence la mémoire et l'histoire qui se construit à propos d'autres événements d'une violence extrême. Il affirme que, lorsque « des souvenirs sont transmis de génération en génération, cela ne se fait pas sous une forme pure, mais [que] ces souvenirs, ces histoires commencent à être mélangés à d'autres souvenirs et à d'autres histoires » (p. 161) (voir Michael Rothberg, *Multidirectional*

*Memory: remembering the Holocaust in the Age of Decolonization*, Stanford, Stanford University Press, 2009).

- 5 Le dossier « L'aveu » cherche à « comprendre les logiques (de pouvoir ou non) à l'œuvre dans l'aveu et les formes que celui-ci peut prendre dans le monde contemporain » (p. 8). À la différence du précédent dossier, celui-ci propose une plus grande proportion d'articles concernant des régions et des cas autres que l'Europe et le génocide juif. L'introduction de Béatrice Fleury (pp. 7-14) ainsi que les contributions d'Emmanuelle Danblon (pp. 15-27) et Christian Biet (pp. 29-52) proposent une définition de la notion d'aveu. Les deux premières se réfèrent au contexte juridique dans lequel cette problématique est généralement posée et la troisième définition à la rhétorique. Ainsi l'aveu est-il distingué de la confession et du dévoilement (p. 19). Par ailleurs, Christian Biet explicite la dynamique de l'aveu qui fonctionne à l'intérieur d'un processus qui irait du passé mauvais de la faute au présent de l'aveu-confession, permettant un futur où le rachat des fautes est possible (p. 30). Outre le fait de proposer des hypothèses qui éclairent les logiques de l'aveu, le dossier étudie et porte à la connaissance des lecteurs des cas qui soulignent à quel point les aveux devraient être considérés avec précaution. En effet, comme le dit Béatrice Fleury en introduction, l'aveu peut aussi ne pas dire le vrai et entraver ou détourner le processus de construction de la mémoire d'une société. D'ailleurs, le texte de Christian Biet, qui traite de la relation entre littérature et droit à l'époque de l'Ancien Régime, montre comment le fonctionnement du cadre juridique est propice à l'émergence des « aveux » qui entravent la reconstruction de la « vérité », la réparation des victimes et enfin, l'histoire, car l'interrogatoire est une machine superbe de fabrication de l'aveu (p. 29). En relation avec ce « dysfonctionnement » du cadre juridique, Emmanuelle Danblon (pp. 15-27) constate que les accusés du génocide au Rwanda, en 1994, ont instrumentalisé leurs aveux uniquement pour obtenir des tribunaux *gacaca* une diminution de leur peine. Dans d'autres cas, comme celui du médecin suisse, Maurice Rossel, (analysé par Ophir Levy, pp. 53-64), des considérations personnelles et d'identité, liées au besoin de garder la face, expliqueraient son refus de s'avouer « victime » d'une mise en scène des nazis, lors de sa visite au camp de Theresienstadt, en 1944, au nom du CICR. D'ailleurs, outre les avantages obtenus par une personne lors de l'instrumentalisation du récit de sa participation dans des faits passés, Joanna Teklik (pp. 115-125) et Alpha Ousmane (pp. 75-94) rappellent que des considérations stratégiques poussent les pouvoirs politiques à forcer certains individus à énoncer (sous la forme d'un témoignage ou d'un aveu) des récits déformés de la réalité, afin d'atteindre leurs objectifs politiques, de retarder la chute de leur régime et de favoriser la diffusion d'une certaine vision de l'histoire. De son côté, Joanna Teklik se réfère à la Pologne des années 80. Suite au meurtre du Père Jerzy Popieluszko, symbole de la résistance polonaise contre le régime soviétique, elle dénonce la manipulation que le pouvoir en place a eue sur les aveux. Ces deux contributions introduisent ainsi la question fort intéressante de la relation entre « mémoire officielle » et « réalité historique ». Cependant, cette dernière n'est pas réellement développée. Par ailleurs, des questions d'ordre méthodologique surgissent à la lecture des deux articles : comment ont-ils eu accès aux sources citées ? S'agit-il d'archives officielles ? Cherchant à révéler les pratiques de légitimation anti-démocratiques d'un pouvoir à une époque donnée, Joanna Teklik et Alpha Ousmane se centrent sur la dénonciation des faux témoignages qui s'imposent et font mémoire. Delphine Robic-Diaz (65-74) propose quelques éléments de réflexion au sujet de la mémoire officielle et de la réalité historique. En analysant le cinéma français postcolonial, l'auteure met en évidence le moyen offert par le cinéma pour faire avouer à la société

française les tortures exercées dans les colonies (en Algérie et en Indochine notamment). Cependant, même si à travers ces films la torture est reconnue et avouée, les tortionnaires sont présentés, à leur tour, comme subissant un traumatisme. Dans ce sens, l'essentiel n'est pas le contenu des aveux, mais l'acte d'avouer. Cette reconnaissance, à travers une expression artistique, contribue ainsi à reconstruire l'histoire du passé colonial français. En plus du cinéma et de la fiction, la médiatisation des aveux est traitée par Béatrice Fleury (pp. 97-114), à travers le cas de l'écrivain allemand et prix Nobel Günter Grass. En effet, elle analyse le traitement de la presse quotidienne et hebdomadaire française, généraliste et spécialisée, concernant l'aveu tardif que cet écrivain a fait sur sa participation volontaire dans les rangs de la *Waffen-ss*, en 1944. L'auteure constate qu'en France, à la différence de l'Allemagne, le passé avoué par l'écrivain est interprété selon le présent qui le concerne, en fonction du lien que les intellectuels français entretiennent avec lui et non pas selon le passé nazi, connu autrefois par la France.

- 6 Pour finir, les deux articles de la section *varias* reviennent sur la question des camps nazis et des Juifs, pendant et après la Seconde Guerre mondiale. De son côté, Sabrina Frontera étudie le cas des militaires républicains italiens internés par les nazi-fascistes dans le camp l'Oflag 83. L'auteure identifie les différentes stratégies de résistance développées par les officiers : activités culturelles, journaux intimes, refus « d'améliorer » leurs conditions en collaborant avec le *Reich*. Malgré cela, après la libération du camp en 1945, la condition de ces détenus a suscité la méfiance des Alliés. Leur propre combat leur a permis d'obtenir, par la suite, le statut de personnes déplacées et de prisonniers. Cet article dénonce également le silence que l'histoire a construit autour de ce cas. En relation avec la Seconde Guerre mondiale, Izabela Kazejak analyse, dans un texte publié en anglais (pp. 163-176), les raisons qui ont mené des Juifs de Pologne à migrer entre 1945 et 1968, et à s'assimiler dans la culture polonaise au détriment de leur identité juive. Après la guerre, des Juifs polonais se sont installés dans les nouvelles frontières de la Pologne, dans les zones laissées par les Allemands, notamment dans la ville de Wrocław. Au début, leur situation économique et politique était favorable, ce qui suscitait la jalousie d'une partie de la population. Suite à la création de l'État d'Israël en 1948, des campagnes antisionistes commencent à voir le jour et les Juifs polonais perdent une partie de leur autonomie. En 1956, la Pologne commence un processus de déstalinisation au cours duquel l'antisémitisme a été utilisé dans les luttes internes du parti au pouvoir. De cette manière, la situation des Juifs s'aggrave, notamment à partir de 1968, lorsqu'une forte campagne antisioniste a été menée afin d'attaquer les Juifs en public, forçant beaucoup d'entre eux à migrer à nouveau. Ceux qui ont décidé de rester ont perdu leurs attaches à la religion juive et à leurs traditions. L'auteure explique cette assimilation par le fait qu'entre la fin de la guerre et 1968, la politique anti-religion et la propagande officielle polonaise ont contribué à réduire l'intérêt que portaient les individus aux activités religieuses. Par ailleurs, après la guerre, quelques juifs ont rencontré des difficultés avec leur religion. De plus, elle affirme qu'en Pologne le manque d'éducation concernant les causes de l'Holocauste et l'origine des problèmes de cohabitation entre nationaux et Juifs, a également favorisé l'antisémitisme.
- 7 Ces deux livraisons de la revue pluridisciplinaire de la Fondation Auschwitz contribuent, de manière pertinente, à comprendre comment les processus de mémoire et de construction de l'histoire d'une société peuvent s'élaborer au détriment des victimes. Ils mettent également en garde de nombreux professionnels et chercheurs qui, depuis des

années, fondent leurs raisonnements sur la base d'aveux et de témoignages d'acteurs sociaux concernés afin de faire justice et d'écrire l'histoire. Le fait de proposer deux volumes pourrait laisser supposer que la distinction entre faux témoignage et aveu est aisée. Cependant, Jacques Walter constate dans l'introduction du premier dossier que « la catégorie « faux témoignage » [...] a aussi à voir avec d'autres qui en sont proches comme l'aveu » (p. 21). En ce sens, un texte en guise d'épilogue aurait été souhaitable pour discuter la distinction entre témoignage/faux témoignage et aveu. En effet, il conviendrait de replacer la problématique de la mémoire collective et de l'histoire officielle, prendre en considération les enjeux pour les acteurs concernés par des événements violents et interroger le rapport de ces acteurs à la temporalité des événements. Cette réflexion s'avère d'autant plus importante que, dans de nombreux pays, l'actualité est encore, ou à nouveau, confrontée à des événements particulièrement violents.

---

## AUTEURS

**YENY SERRANO**

Université de Genève

yenyserrano@gmail.com